

LES PROPRIÉTÉS MORPHOSYNTAXIQUES DU PASSIF CANONIQUE EN KUSAANUWAAY, LANGUE JÓOLA

Pierre SAMBOU

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

pierre.sambou@ucad.edu.sn

&

Pascal ASSINE

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

assine.p165@yahoo.fr

&

Lamine BODIAN

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

lamine2.bodian@ucad.edu.sn

Résumé : Cet article discute aborde les propriétés morphosyntaxiques des formes verbales passives canoniques en kusaanuwaay, une langue jóola parlée en Guinée-Bissau. L'approche comparative qui sous-tend cette description justifie le choix d'intégrer des données d'autres langues jóola, notamment celles qui sont plus proches, selon la classification typologique de Sambou (2014). La comparaison des données du kusaanuwaay avec, d'une part, d'autres du même sous-groupe et d'autre part, d'autres langues du continuum dialectal auquel il se rattache a permis de mettre en relief les contributions de cet article. Le kusaanuwaay présente les mêmes propriétés morphosyntaxiques que les autres langues ejamaat illustrées. L'étude révèle également que quand bien même les langues ejamaat partagent un certain nombre de propriétés avec les langues du continuum dialectal, mais elles présentent par bien des aspects des particularités remarquables qui n'ont, à notre connaissance, jusque-là pas été détectées dans les langues jóola en général.

Mots clés : jóola, kusaanuwaay, ejamaat, continuum, verbe, passif, morphosyntaxe, propriétés.

THE MORPHOSYNTACTIC PROPERTIES OF CANONICAL PASSIVE IN KUSAANUWAAY, A JOOLA LANGUAGE

Abstract: This article discusses the morphosyntactic properties of canonical passive verbal forms in Kusaanuwaay, a Jóola language spoken in Guinea-Bissau. The comparative approach underlying this description justifies the choice to integrate data from other Jóola languages, especially those that are closer, according to the typological classification of Sambou (2014). The comparison of the Kusaanuwaay data with, on the one hand others of the same subgroup and on the other hand, with other languages of the dialect continuum to which it is attached, allowed to highlight the contributions of this article. Kusaanuwaay exhibits the same morphosyntactic properties as the other Ejamaat languages illustrated. The study also reveals that even though the Ejamaat languages share a certain number of properties with the languages of the dialect continuum, but they present in several aspects remarkable peculiarities which, to our knowledge, have not yet been detected in Jóola languages in general.

Keywords : Joola, Kusaanuwaay, Ejamaat, continuum, verb, passive, morphosyntax, properties.

Introduction

Les langues jóola sont parlées dans une aire géographique qui englobe la Casamance (sud du Sénégal), une partie de la Gambie et une partie de la Guinée-Bissau. Elles se rattachent à la famille atlantique du Phylum Niger-Congo. Plusieurs classifications ont été élaborées sur les langues atlantiques dont Greenberg (1963 : 8), Sapir (1971 : 41), Barry (1987 : 94), Carlton et Rand (1993 : 27), Hopkins (1995 : 7). En ce qui concerne les langues jóola, Sambou, (2014 :30) en fournit la classification détaillée, illustrée dans la figure 1.

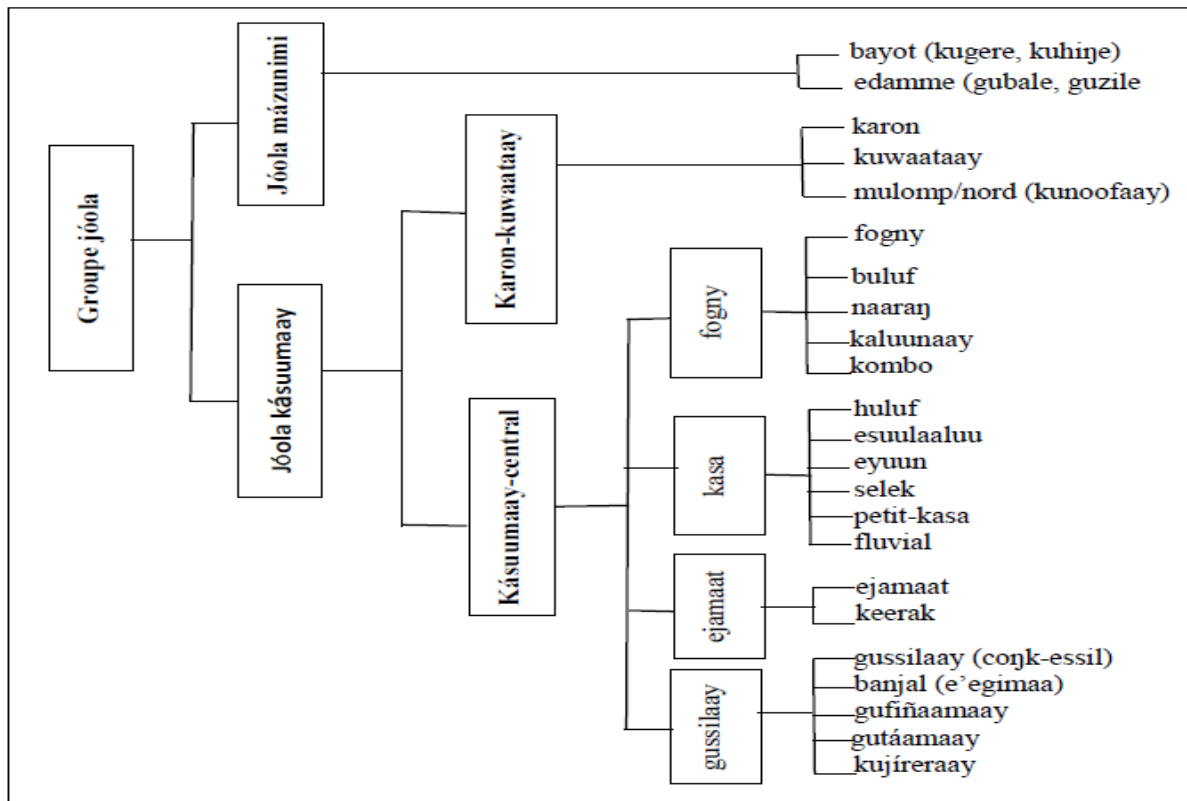


Figure 1: La classification des langues jóola, Sambou (2014 :30)

Le kusaanuwaay, aussi connu sous les appellations *felupe* et *ejamaat* a fait l'objet d'une Thèse de Doctorat (Assine 2020). Il est parlé au nord-ouest de la Guinée-Bissau, précisément dans la localité de Suzana qui se rattache administrativement au secteur de São Domingos.¹ Le kusaanuwaay est une langue du sous-groupe *ejamaat* (cf. figure 1). Les langues du sous-groupe *ejamaat* sont parlées dans une zone tampon, entre le sud du Sénégal et la Guinée-Bissau. L'affiliation génétique du jóola kusaanuwaay peut être schématisée comme suit : *kusaanuwaay* < *ejamaat* < *kásuumaay-central* < *kásuumaay* < *Groupe jóola*.

Les langues jóola ont fait l'objet d'une dizaine de monographies et diverses autres productions scientifiques (ouvrages et articles). Toutefois, ces travaux portent essentiellement sur les sous-groupes autres que l'*ejamaat* auquel se rattache le kusaanuwaay. Parmi les principales descriptions portant sur les langues jóola, on a, pour le fóoñi : Hopkins (1995), le banjal : Bassène (2007), le kuwaataay : Coly (2010), le

¹ Suzana compte plus de 2000 habitants en 2001. Cette population a dû évoluer et il ne serait pas exagéré de l'évaluer aujourd'hui à quelque 3000 habitants.

karon : Sambou (2012) et une étude comparative sur les langues jóola : Sambou (2014), l'edamme : Dabo (2012), le bayot : Diagne (2009), le kusaanuwaay : Assine (2020), etc.

Si certaines d'entre elles, dont le banjal, le kuwaataay, le karon et le fóoñi ont fait l'objet d'une documentation relativement consistante, d'autres par contre demeurent peu outillées. En ce qui concerne les langues du sous-groupe ejamaat, Assine (2020) est, à notre connaissance, l'unique description systématique les concernant.

Les propriétés morphosyntaxiques du passif canonique que discute cet article ont été largement débattues dans la plupart des descriptions portant sur les langues jóola. Revenir sur cette thématique se justifie au moins par deux raisons. D'une part, la thèse portant sur cette langue aborde partiellement les propriétés de la dérivation passive. D'autre part, les propriétés morphosyntaxiques de la dérivation passive dans les langues ejamaat demeurent globalement très peu explorées.

Notre objectif général, à travers cette recherche, est de mettre en relief les principales propriétés morphosyntaxiques de la voix passive en kusaanuwaay, afin d'apprécier en quoi celles-ci s'apparentent ou s'éloignent de celles jusque-là décrites dans les langues jóola. Cet article se veut par ailleurs une contribution à la recherche sur les propriétés morphosyntaxiques, permettant d'apprécier la pertinence de la classification typologique de Sambou (2014 :30)².

Cet article s'organise autour de quatre sections. Dans un premier temps, nous définirons le cadre théorique et conceptuel qui sous-tend cette recherche, ensuite nous présenterons quelques propriétés morphosyntaxiques des langues jóola, se rapportant à l'étude des formes verbales ; puis, nous décrirons les propriétés morphosyntaxiques de la passivisation dite 'simple' et enfin, nous analyserons les propriétés de la passivisation encodant l'expression du passé antérieur.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. *Cadre théorique*

L'analyse qui sous-tend cette recherche s'appuie largement sur la méthode 'distributionnelle' telle que prônée par Bloomfield (1933). Cette méthode consiste, entre autres, 'à définir avec rigueur une méthode formelle de segmentation de la chaîne parlée en unités distinctives, définies par les seules relations qu'elles entretiennent dans cette chaîne, c'est-à-dire par leur environnement', Dubois et Dubois-Charlier (1970 :3). Cette recherche s'appuie largement sur cette approche dans le cadre de la description des réarrangements syntaxiques des arguments dans le cadre des dérivations passives ici décrites. L'approche distributionnelle servira également à l'étude des contraintes morphosyntaxiques consécutives à l'occurrence de certains morphèmes dans les formes verbales passives, tels que les marques du passif, du passé et de l'effectif.

² Sambou (2014 : 30) précise que le 'kásuumaay-cenral' est un continuum dialectal proposé à titre tentatif, nécessitant toutefois des recherches supplémentaires.

1.2. *Cadre conceptuel*

Le terme passif ‘canonique’, s’emploie dans la littérature pour désigner les dérivations passives consistant à promouvoir un objet au statut de sujet d’une dérivation passive. Elle s’oppose de ce point de vue au passif ‘non canonique’ qui consiste à promouvoir des constituants non objets au statut de sujet passif. Cet article se concentre sur le premier type de dérivation passive ; et le passif non canonique fait l’objet d’une recherche en cours.

Les critères de base permettant de reconnaître une dérivation comme relevant du passif canonique (autrement appelé passif prototypique) font l’objet d’une controverse largement débattue dans la littérature. Certains spécialistes, dont Dixon et Aikhenvald (2000:7) avancent, entre autres critères³, que la possibilité de récupérer le sujet destitué de la phrase active, sous forme de complément d’agent, est une condition sine qua non à la reconnaissance d’une dérivation passive comme étant canonique. D’autres par contre, tels que Keenan & Dryer (dans Shopen 2007) et Creissels (2006:44) estiment que la possibilité d’introduire un complément d’agent est une condition suffisante pour reconnaître une construction comme passive, mais ce n’est pas une condition nécessaire. Sambou (2017 : 24), partageant ce dernier avis ajoute que l’important est que la construction passive se prête à des manipulations qui prouvent que l’agent reste sémantiquement présent, même si la syntaxe interdit de l’exprimer. Nous nous conformons, dans cet article, à ce dernier point de vue et considérons comme relevant du passif canonique tout réarrangement syntaxique impliquant la promotion d’un constituant objet au statut de sujet et la destitution du sujet initial, même si ce dernier ne peut être récupéré sous forme de complément d’agent.

1.3. *Cadre méthodologique*

Les données illustrées dans cette recherche sont essentiellement tirées d’un corpus ayant servi de base à la recherche pour la production de la thèse de Doctorat (cf. Assine 2020). Une partie du corpus est extraite de récits recueillis auprès des informateurs, notamment celles recueillies sur d’autres langues du sous-groupe ejamaat.

Notre approche s’adosse sur le postulat selon lequel le kusaanuwaay en particulier et les langues du sous-groupe ejamaat en général présenteraient, par certains aspects, des propriétés morphosyntaxiques de passivisation qui se distingueraient de celles jusque-là décrites dans les langues jóola. Cette hypothèse justifie notre approche comparative, consistant à faire du kusaanuwaay la base de l’analyse, tout en intégrant des données extraites d’autres langues jóola. Cette comparaison partira des langues typologiquement plus proches aux langues les moins apparentées, conformément à la classification de Sambou (2014 : 30).

Le lecteur retiendra d’une part que les illustrations fournies sans références précises sont tirées du corpus des auteurs. D’autre part, le terme ‘langue’ ne s’emploie dans ce cas avec un sens strict qui le distinguerait du ‘dialecte’. Ce choix se justifie en partie

³ Les critères qui font l’objet de controverses dans la littérature ne se limitent pas à celui que discutons dans cette section. Certains auteurs tels que Dixon et Aikhenvald (2000 : 7) retiennent par exemple le marquage formel comme une condition sine qua non à la reconnaissance d’une dérivation comme relevant du passif canonique.

par le fait que la distinction entre ‘langue’ et ‘dialecte’ n’est pas établie dans les langues jóola.

2. Quelques propriétés morphosyntaxiques des formes verbales synthétiques

2.1. Formes verbales et l’indexation obligatoire du sujet

En kusaanuwaay comme dans les autres langues jóola, la forme verbale comporte obligatoirement un indice de sujet. Cet indice peut à lui seul représenter le sujet, si ce dernier est un participant à l’acte de parole (première et deuxième personne) ou si l’énonciateur estime que le contexte discursif permet d’identifier sans ambiguïté le référent du sujet. L’indice de sujet est donc un constituant obligatoire de la forme verbale synthétique ; il est toujours préfixé au lexème verbal. Dans les énoncés (1) par exemple, la présence de l’indice de sujet *na-* (ex. 1a-b) est indispensable pour que l’énoncé soit correct ; autrement il est agrammatical, comme l’indique l’exemple 1.c.

- (1) a. a-kúuta-au **na**-típ-e hu-ḷu-ahu
 CLa-voleur-DEF CLa.S3s-traverser-PONC CLhu-rivière-DEF

« Le voleur a traversé la rivière. »

- b. **na**-típ-e hu-ḷu-ahu
 CLa.S3s-traverser-PONC CLhu-rivière-DEF

« Il a traversé la rivière. »

- *c. tip-e hu-ḷu-ahu
 traverser-PONC CLhu-rivière-DEF

2.2. Réduplication du thème verbal

L’une des propriétés des formes verbales synthétiques la plus remarquable dans les langues jóola du sous-groupe kásuumaay⁴, demeure la réduplication du thème verbal. Les formes verbales ont la propension à apparaître avec un thème verbal redoublé, dans les formes assertives positives et dans les interrogations, relevant de l’aspect accompli, comme le décrivent les auteurs, notamment Coly (2010 : 113), Sambou (2012 : 224 ; 2014 : 159), Bassène (2007 : 79), Hopkins (1995 : 130).

En attendant de fournir plus détails sur les propriétés morphosyntaxiques de la réduplication, il faut souligner qu’elle n’est possible en kusaanuwaay que dans l’expression du passé antérieur, dans des constructions du type : *j’avais mangé* (ex. 2), et *il était bon* (ex. 3).

- (2) A ni-siben-een-e b. ni-siben-**siben**-m(i)⁵
 S1s-boire-PASS-PONC S1s-boire-boire-EFF
 « j’avais bu. » « J’avais bu. »

⁴ Dans le détail, les langues jóola présentent des disparités remarquables quant aux valeurs aspectuelles qu’exprime par la réduplication des formes verbales. Cet article n’en fournit pas de détails. Il décrit toutefois les réduplications en rapport avec l’expression du passé dans le cadre des dérivations passives.

⁵ La réduplication du thème verbal est nécessairement suivi de la marque de l’effectif *-mi*.

- (3) a. na-jak-een-e b. na-jak-u-**jak**-u-mi
CLa.S3s-ê.bon-PASS-PONC CLa.S3s-ê.bon-EP-ê.bon- EP-EFF
« Il était bon. » « Il était bon. »

3. Passivisation des constructions ‘simples’⁶

3.1. Passivisation des constructions monotransitives’

En kusaanuway, le thème verbal des constructions monotransitives simples ne peut être redoublé, aussi bien dans les constructions actives de base que dans les dérivations passives. Le passif est marqué par le suffixe verbal *-i?*. La collecte des données a permis de remarquer que les locuteurs du kusaanuwaay sont plus prompts à produire des énoncés focalisants, aussi bien dans les énoncés actifs que dans les constructions passives. Par exemple, *c’est Serge qui a mangé le riz* est plus usuel que *Serge a mangé riz*. Les locuteurs diraient instantanément : *c’est le riz qui a été mangé*, tout en admettant que *le riz a été mangé* est aussi possible⁷. L’une des principales caractéristiques de la focalisation en kusaanuwaay est le fait qu’elle ne soit pas formellement marquée (elle plutôt intonative). En plus, la focalisation va de pair avec l’occurrence de la marque de l’effectif (*mi-*) qui se manifeste comme un suffixe verbal.

- (4) a. Sergio na-ri-e si-ηaaη-asu
Serge CLa.S3s-manger-PONC CLsi-riz-DEF
« Serge a mangé le riz. »
- b. Sergio a-ri-**mi** si-ηaaη-asu
Serge CLa.S3s-manger-EFF CLsi-riz-DEF
« C’est Serge qui a mangé le riz. »
- *c. Sergio na-ri-ri si-ηaaη-asu
Serge CLa.S3s-manger-manger CLsi-riz-DEF
« Serge a mangé le riz. »
- d. si-ηaaη-asu si-ri-**i?**
CLsi-riz-DEF CLsi.S3s-manger-PSF
« Le riz a été mangé. »
- e. si-ηaaη-asu si-ri-i?-**mi**
CLsi-riz-DEF CLsi.S3s-manger-PSF-EFF
« C’est le riz qui a été mangé. »
- *f. si-ηaaη-asu si-ri- i?-ri
CLsi-riz-DEF CLsi-manger-PSF-manger
« Le riz a été mangé. »

⁶ Le terme ‘simple’ s’emploie ici pour désigner des constructions n’encodant pas l’expression du passé. La distinction que nous faisons entre les deux types de constructions trouve sa pertinence dans le fait que les propriétés morphosyntaxiques de la dérivation passive sont relatives, en kusaanuwaay, à la présence ou non du morphème marqueur du passé *-een*.

⁷ Cette tendance chez les locuteurs du kusaanuwaay n’est pas usuelle chez locuteurs de la plupart des sous-groupes de langues jóola. Dans la plupart des langues jóola, la focalisation est réservée à des contextes discursifs précis.

Les propriétés morphosyntaxiques décrites en kusaanuwaay semblent se confirmer par les données recueillies dans d'autres langues ejamaat, telles que le keerak⁸, illustré dans les exemples (5).

- (5) a. Kukaayobo a-ɲaal-mi e-furuka-ayu (*keerak* < *ejamaat*)
 Koukayobo CLa.S3s-tuer-EFF CLe-porc-DEF
 « C'est Koukayobo qui a tué le porc. »
- b. Kukaayobo na-ɲaal-e e-furuka-ayu
 Koukayobo CLa.S3s-tuer-PONC CLe-porc-DEF
 « Koukayobo a tué le porc. »
- c. e-furuka-ayu e-ɲaal-iʔ-mi
 CLe-porc-DEF CLe.S3s -tuer-PSF-EFF
 « C'est le porc qui a été tué. »
- d. e-furuka-ayu e-ɲaal-iʔ
 CLe-porc-DEF CLe.S3s-tuer-PSF
 « Le porc a été tué. »
- *e. e-furuka-ayu e-ɲaal-iʔ-ɲaal
 CLe-porc-DEF CLe.S3s-tuer-PSF-tuer
 'Le porc a été tué.'

Les langues des autres sous-groupes du continuum kásuumaay-central expriment également le passif au moyen du suffixe verbal *-iʔ*. Toutefois, dans celles-ci, la reduplication du thème verbal est facultative et demeure productive, aussi bien dans les constructions actives que dans les dérivations passives. En d'autres termes, les exemples 4.c, 4.f et 5.e qui sont inacceptables en kusaanuwaay et en keerak sont tout à fait correctes dans les langues des trois autres sous-groupes du continuum kásuumaay-central. Précisons toutefois qu'en cas de redoublement du thème verbal, seul le premier terme du thème verbal porte la marque du passif dans les langues des trois autres sous-groupes du continuum.

Une autre propriété morphosyntaxique qui distingue les langues du sous-groupe ejamaat de celles des autres sous-groupes du continuum, est le fait que la présence de la marque de l'effectif *-mi*, indispensable dans les énoncés focalisantes en kusaanuwaay et dans les autres langues du sous-groupe ejamaat, n'est que facultative dans les langues des autres sous-groupes de ce continuum (ex. 6, 7). En plus, en cas de redoublement du thème verbal, seul le premier est aptes à s'adjoindre le suffixe (*-iʔ*) marquant le passif (ex. 6.e).

- (6) a. a-mata-au da⁹-kok-e hu-múuna-ahu di ka-yúit-aku
 CLa-berger-DEF CLa.S3s-attacher-PONC CLhu-taureau-DEF sur CLka-palmier-DEF
 « Le berger a attaché le taureau sur le palmier. » (*jóola kaasa* < *Kaasa*)

⁸ Le keerak est parlé dans la localité d'Eer, administrativement plus connue sous le nom de Cabrousse. Cette localité du Sud du Sénégal se situe à quelques encablures de la frontière avec la Guinée-Bissau.

⁹ Dans les langues du continuum dialectal kásuumaay-central (y compris celles du sous-groupe ejamaat), le préfixe de classe *a-* admet soit comme allomorphe *-na*, soit *-da*, selon la langue.

- b. a-mata-au da-kok-kok hu-múuna-ahu di ka-yíit-aku
 CLa-berger-DEF CLa.S3s-attacher-attacher CLhu-taureau-DEF sur CLka-palmier-DEF
 « Le berger a attaché le taureau sur le palmier. »
- c. hu-múuna-ahu hu-kok-iʔ(-mo)¹⁰ di ka-yíit-aku
 CLhu-taureau-DEF CLhu.S3s-attacher-PSF-EFF sur CL9-palmier-DEF
 « C'est le taureau qui a été attaché sur le palmier. »
- d. hu-múuna-ahu hu-kok-iʔ-kok di ka-yíit-aku
 CLhu-taureau-DEF CLhu.S3s-attacher-PSF-attacher sur CLka-palmier-DEF
 « Le taureau a été attaché sur le palmier. »
- *e. hu-múuna-ahu hu-kok-iʔ-kok-iʔ di ka-yíit-aku
 CLhu-taureau-DEF CLhu-attacher-PSF-attacher-PSF sur CLka-palmier-DEF
 « La taureau a été attaché sur le palmier. »
- (7) a. ku-kambaani-ak ku-tek-e a-suuña-au
 CLku-garçon-DEF CLku.S3p-frapper-PONC CLa-voleur-DEF
 « Les garçons ont frappé le voleur. » (*fóoñi* < *Fóoñi*)
- b. ku-kambaani-ak ku-te-tek a-suuña-au
 CLku-garçon-DEF CLku.S3p-frapper-frapper CLa-voleur-DEF
 « Les garçons ont frappé le voleur. »
- c. a-suuña-au a-tek- iʔ(-mi)
 CLa-voleur-DEF CLa.S3s-frapper-PSF-(EFF)
 « C'est le voleur qui a été frappé. »
- d. a-suuña-au na-tek-iʔ-tek
 CLa-voleur-DEF CLa.S3s-frapper-PSF-attraper
 « Le voleur a été attrapé hier. »

Dans les autres langues jóola, c'est-à-dire celles des sous-groupes (karon-kuwataay et bayot-edamme), la marque de la voix passive correspond au suffixe verbal *-ee*. Les propriétés morphosyntaxiques de la passivisation dans ces langues sont globalement identiques à celles notées dans le continuum kásuumaay-central à l'exception des langues du sous-groupe ejamaat. Autrement dit, la reduplication du thème verbal est possible, aussi bien dans les constructions actives que dans les dérivations passives.

Une autre similarité avec les langues du continuum kásuumaay-central, excepté celles du sous-groupe ejamaat, est le fait que la marque de la voix passive ne peut être suffixée qu'au premier terme d'un thème verbal redoublé. Toutefois, les langues des sous-groupes karon-kuwaataay et bayot-edamme se distinguent nettement de celles du continuum kásuumaay-central par le fait qu'elles n'attestent pas de marque de l'effectif.

- (8) a. a-fula-øa a-ceŋk-aa hi-cíin-ha ti e-nuun-ya
 CLa-berger-DEF CLa.S3s-attacher-ACP CLhi-taureau-DEF sur CLa-arbre-DEF
 « Le berger a attaché le taureau sur l'arbre. » (*karon* < *karon-kuwaataay*)

¹⁰ En l'absence de la marque de l'effectif, cet énoncé pourrait signifier également « Que le taureau soit attaché sur le palmier ». Cette remarque reste valable pour l'énoncé (7c) du jóola *fóoñi*.

- b. a-fula-øa a-ceŋk-aa- (ceŋk) hi-cíin-ha ti e-nuun-ya
 CLa-berger-DEF CLa.S3s-attacher-ACP-(attacher) CLhi-taureau-DEF sur CLa-arbre-DEF
 « Le berger a attaché le taureau sur l'arbre. »
- c. hi-cíin-ha hi-ceŋk-ee- (ceŋk) ti e-nuun-ya
 CLhi-taureau-DEF CLa.S3s-attacher-PSF- (attacher) sur CLa-arbre-DEF
 « Le taureau a été attaché sur l'arbre. »¹¹

En somme, la description des propriétés morphosyntaxiques de la passivisation des constructions monotransitives simples révèle que le kusaanuwaay et les langues du sous-groupe ejamaat présentent globalement des propriétés qui s'apparentent à celles des autres sous-groupes de langues du continuum kásuumaay-central. Elles expriment toutes le passif au moyen du suffixe verbal *-i(?)*. Elles admettent également un morphème marqueur de l'effectif. Toutefois, il faut préciser que cette marque de l'effectif est plus productive dans les langues du sous-groupe ejamaat que dans celles des trois autres sous-groupes du continuum, dans lesquelles sa présence est facultative.

Les langues des deux autres sous-groupes jóola (karon-kuwaataay et l'edamme), quant à elles expriment le passif au moyen du suffixe verbal *-ee*. Elles se distinguent essentiellement des langues du continuum kásuumaay-central par le fait qu'elles n'admettent pas de marque de l'effectif.

L'une des propriétés morphosyntaxiques verbales les plus partagées par les langues jóola est la productivité du redoublement du thème verbal, comme illustrée dans les exemples 6, 7 et 8. La description faite dans cette section révèle cependant que cette propriété n'est pour autant pas aussi systématique qu'elle puisse paraître au sein du groupe kusaanuwaay. Cette description révèle également que le redoublement du thème verbal, dans le type de constructions ici analysé, est impossible en kusaanuwaay et dans les autres langues du sous-groupe ejamaat sur lesquelles nous avons pu recueillir des données.

3.2. *Passivisation des constructions ditransitives¹² simples*

En kusaanuwaay, la principale caractéristique de la passivisation des constructions à double objets se résume au fait que seul l'objet, désignant sémantiquement le thème est susceptible d'être promu au statut de sujet passif, comme l'illustrent les exemples 9b-c.

- (9) a. Roberto na-wul-e si-katab-asu Simon
 Robert CLa.S3s-offir-PONC CLsi-chaussure-DEF Simon
 « Robert a offert les chaussures à Simon. »

¹¹ Cet énoncé pourrait signifier également « c'est le taureau qui a été attaché sur l'arbre ». Contrairement aux langues du sous-groupe kásuumaay-central, les langues des autres sous-groupes n'admettent pas de marque de l'effectif.

¹² Typologiquement, les langues jóola présentent un alignement qui correspond à celui qui été décrite dans la littérature comme 'neutre', dans la mesure où la permutation entre les deux objets d'une construction ditransitive reste possible avec le même sens. En plus aucun des objets de la construction n'est introduit par une préposition.

- b. si-katab-asu si-wul-i? Simon
CLsi-chaussure-DEF CLsi.S3p-offir-PSF Simon
« Les chaussures ont été offertes à Simon. »
- *c. Simon na-wul- i? si-katab-asu
Simon CLa.S3s-offir-PSF CLsi-chaussure-DEF
Litt. « Simon a été offert les chaussures. »

Les propriétés de la dérivation passive des constructions ditransitives, dans les langues des autres sous-groupes du continuum kásuumaay-central, sont identiques à celles décrites en kusaanuwaay. En d'autres termes, l'objet désignant sémantiquement le thème est le seul apte à être promu au statut de sujet d'une dérivation passive (ex. 10 et 11).

- (10) a. ø-aare-aku na-sen-e fu-mangu a-ɲɲil-aku
CLa.S3s-femme-DEM4 CLa.S3s-donner-TAM CLfu-mangue CLa-enfant-DEM4
« La femme a donné une mangue à l'enfant. » *banjal*, (Bassène, 2009 :16)
- b. fu-mangu fi-sen-i a-ɲɲil-aku.
CLfu-mangue CLfu.S3s-donner-PSF CLa-enfant-DEM4
« Une mangue a été donnée à l'enfant. »
- c. *a-ɲɲil-aku na-sen-i fu-mangu.
CLa-enfant-CL1-DEM4 CLa.S3s-donner-PSF CLfu-mangue
Litt. « L'enfant, a été donné une mangue. »
- (11) a. Alasaan na-sen-e ji-liba-aj Laamin
Alassane CLa.S3s-donner-TAM CLji-couteau-DEF Lamine
« Alassane a donné le couteau à Lamine. » *fóoñi* (Sambou, 2014 :432)
- b. ji-liba-aj ji-sen-i-sen Laamin
CLji-couteau-DEF CLji.S3s-donner-PSF-donner Lamine
« Le couteau a été donné à Lamine. »
- c. *Laamin na-sen-i-sen ji-liba-aj
Lamine CLa.S3s-donner-PASS-donner CLji-couteau-DEF
« Lamine s'est vu donner le couteau. »

Par contre, les langues des sous-groupes karon-kuwaataay et bayot-edamme présentent des propriétés de passivisation qui les distinguent nettement de celles qui caractérisent les langues du sous-groupe kásuumaay-central, précédemment illustrées. Dans les langues des sous-groupes karon-kuwaataay et bayot-edamme, chacun des objets des constructions ditransitives est apte à être promu au statut de sujet passif (ex. 12 et 13).

- (12) a. Esaamaay a-wufan-aa e-laan-ya Lopeel karon.
Esaamaay CLa.S3s-donner-ACP CLe-vin-DEF Robert
Litt. « Essamaye a donné le vin à Robert. » (Sambou, P. 2014 :429)
- b. e-laan-ya e-wufan-ee Lopeel.
CLe-vin-DEF Cle.S3s-donner-PSF Robert
« Le vin a été donné à Robert »

- c. Lopeel e-wufan-ee e-laan-ya.
Robert CLe.S3s-donner-PSF CLe-vin-DEF
Litt. « Robert a été donné le vin. » pour « Robert s’est vu donner le vin. »
- (13) a. Lamine na-sin-e e-manju Saŋ edamme.
Lamine CLa.S3S-donner-TAM CLe-mangue Jean
Litt. « Lamine a donné une mangue à Jean. » (Sambou, P. 2014 :429)
- b. e-manju e-sin-ee Saŋ.
CLe-mangue CLe.S3s-donner-PSF Jean
« Une mangue a été donnée à Jean »
- c. Saŋ na-sin-ee e-manju.
Jean CLa.S3s-donner-PSF CLe-mangue
« Jean s’est vu donner une mangue. » (Litt. « Jean a été donné une mangue. »)

En définitive, la passivisation des constructions ditransitives simples montrent que le kusaanuwaay présente les mêmes propriétés morphosyntaxiques que les autres langues du continuum kásuumaay-central auquel il se rattache. Toutefois, celles-ci se distinguent des langues des sous-groupes karon-kuwaataay et bayot-edamme, dans lesquelles chacun des objets des constructions ditransitives est susceptible d’être promu au statut de sujet passif.

Le tableau 1 suivant résume les propriétés morphosyntaxiques de la dérivation passive canonique simple dans les langues jóola. Elle révèle que les langues ejamaat partagent quasiment les mêmes propriétés que les autres langues du continuum kásuumaay-central. Le tableau 1 montre cependant, que la marque de l’effectif est plus productive dans les langues ejamaat que dans celles des autres sous-groupes du continuum.

Sous-groupes et langues	Groupe jóola					
	Continuum kásuumaay-central				Autres sous-groupes	
	ejamaat		Fóoŋi	Gussilaay	Karon-kuwaataay	Bayot-edamme
	kusaanuwaay	keerak	fóoŋi	banjal	karon	edamme
Propriétés des langues						
Passif marqué par -i(?)	+	+	+	+	-	-
Passif marqué par -ee	-	-	-	-	+	+
Seul le thème est sujet passif	+	+	+	+	-	-
Les 2 objets peuvent être sujets	-	-	-	-	+	+
L’effectif -mi/-mo est possible	+	+	+/- ¹³	+/-	-	-

Tableau 1 : Propriétés des formes verbales passives simples dans les langues jóola

¹³ Dans cette ligne, le signe + indique que la présence de la marque de l’effectif est obligatoire ; le signe +/- indique que sa présence dans une forme verbale est facultative ; le signe (-) signifie que la marque n’est pas attestée dans la langue. Pour les autres lignes, le signe (+) indique que la propriété est attestée et le signe (-) signifie qu’elle ne l’est pas.

4. Passivisation des constructions exprimant le passé antérieur

En kusaanuwaay et dans les autres langues du sous-groupe ejamaat, l'expression du passé antérieur se fait au moyen de deux stratégies. La première, ici désignée stratégie morphologique, consiste à adjoindre le suffixe *-een* au thème verbal. La seconde est une stratégie lexicale qui s'obtient au moyen de la reduplication du lexème verbal.

4.1. Passif et expression du passé antérieur par une stratégie morphologique

En kusaanuwaay, deux propriétés morphosyntaxiques caractérisent la dérivation passive des constructions encodant le morphème du passé antérieur *-een*. D'une part, l'occurrence du suffixe *-een* sur la forme verbale bloque systématiquement la reduplication du thème verbal, aussi bien dans les constructions actives que dans les dérivations passives (ex. 14.e). D'autre part, dans les dérivations passives encodant ce type d'expression de l'antériorité, le morphème *-een* est obligatoirement antéposée à celle du passif.

De manière analogue à ce qui a été décrit pour la dérivation passive simple, les formes verbales focalisantes sont plus usuelles que celles non focalisantes en kusaanuwaay. Par exemple, les locuteurs sont plus prompts à produire un énoncé du type : *c'est le féticheur qui avait égorgé le porc* plutôt que : *'le féticheur avait égorgé le porc'*. De même, les locuteurs fournissent promptement les énoncés passifs du type : *'c'est le porc qui avait été égorgé'* (ex. 14.d). Ils admettent cependant que les constructions passives du type : *'le porc avait été tué'* (ex. 14.c.) sont aussi acceptables.

- (14) a. a-yúwa-au na-ɲaal-een-e e-kumba-ayi
 CLA-féticheur-DEF CLA.S3s-égorgger-PASS-PONC CLe-porc-DEF
 « Le féticheur avait égorgé le porc. »
- b. a-yúwa-au a-ɲaal-een-mi e-kumba-ayi
 CLA-féticheur-DEF CLA.S3s-égorgger- PASS-EFF CLe-porc-DEF
 « C'est le féticheur qui avait égorgé le porc. »
- c. e-kumba-ayi e-ɲaal-een-i?
 CLe-porc-DEF CLe.S3s-égorgger-PASS-PSF
 « Le porc avait été égorgé. »
- d. e-kumba-ayi e- ɲaal-een-i?-mi
 CLe-porc-DEF CLe.S3s-égorgger-PASS-PSF-EFF
 « C'est le porc qui avait été égorgé. »
- *e. e-kumba-ayi e- ɲaal-een -i?- ɲaal
 CLe-porc-DEF CLe.S3s-égorgger-PASS-PSF-tuer
 « Le porc avait été égorgé. »

Les données recueillies sur d'autres langues du sous-groupe ejamaat révèlent que celles-ci présentent les mêmes propriétés morphosyntaxiques que le kusaanuwaay. Précisons que la tendance notée chez les informateurs du kusaanuwaay est observée chez les informateurs du kufokaay (ex.15) qui produisent instantanément des énoncés

focalisantes, tout en admettant que les constructions non focalisantes sont aussi admises.

- (15) a. Eyuunoobo na-ṭeñ-een-e si-bíca-asu
 Eyounobo CLa.S3s-manger-PASS-PONC CLsi-riz-DEF
 « Eyounobo a mangé le riz. » (*kufokaay* <ejamaat)
- b. Eyuunoobo a-ṭeñ-m(i) si-bíca-asu
 Eyounobo CLa.S3s-manger-EFF CLsi-riz-DEF
 « C'est Eyounobo qui a mangé le riz. »
- c. si-bíca-asu si-ṭeñ-een-i?-m(i)
 CLsi-riz-DEF CLsi.S3s-manger-PASS-PSF-EFF
 « C'est le riz qui avait été mangé. »
- d. si-bíca-asu si-ṭeñ-een-i?
 CLsi-riz-DEF CLsi.S3s-manger-PASS-PSF
 « Le riz avait été mangé. »
- *e. si-bíca-asu si-ṭeñ-een- i?- ṭeñ
 CLsi-riz-DEF CLsi.S3s-manger-PASS-PSF-EFF-manger
 « Le riz avait été mangé. »

L'expression de l'antériorité au moyen du morphème *-een* est également attestée dans les langues des autres sous-groupes du continuum kásuumaay-central : Bassène (2007 : 77) pour le banjal (< sous-groupe gussilaay), Hopkins (1995 : 164) pour le fooñi (< sous-groupe fooñi) et Sambou P-M (1979 : 183) pour le ésuulaalur, (< sous-groupe kaasa).

Toutefois, il faut souligner que les langues des autres sous-groupes du continuum kásuumaay-central présentent dans le détail des propriétés morphosyntaxiques distinctes de celles qui caractérisent le kusaanuwaay et les autres langues ejamaat. Contrairement aux langues ejamaat illustrées en 14.e et 15.e, la présence du morphème *-een* est compatible avec le redoublement du thème verbal dans les langues des trois autres sous-groupes du continuum.

Il faut noter également que dans les dérivations passives encodant la réduplication du thème verbal, les suffixes marqueurs du passé antérieur (*-een*) et celui marquant le passif (*-i?*) ne sont portés que par le premier terme du thème redoublé, comme illustré dans l'exemple 16.c du ésuulaalur.

- (16) a. ku-ñiil-aku ku-munken-een-e k-eeu-aku
 CLku-enfant-DEF CLku.S3p-ramasser-PASS-PONC CLku-oeuf-DEF
 « Les enfants avaient ramassé les œufs. » (*esuulaalur* <kaasa)
- b. ku-ñiil-aku ku-munken-een-mo¹⁴ k-eeu-aku
 CLku-enfant-DEF CLku.S3p-ramasser-PASS-EFF CLku-oeuf-DEF
 « Ce sont les enfants qui avaient ramassé les œufs. »

¹⁴ Rappelons que les formes verbales non focalisantes sont plus courantes que les constructions focalisantes dans les langues des autres sous-groupes du kásuumaay-central.

- c. *k-eeɯ-aku* *ku-munken-eeɯ-iʔ-munken*
CLku-oeuf-DEF CLku.S3p-ramasser-PASS-PSF-ramasser
« Les œufs avaient été ramassés. »
- d. *k-eeɯ-aku* *ku-munken-eeɯ-iʔ*
CLku-oeuf-DEF CLku.S3p-ramasser-PASS-PSF
« Les œufs avaient été ramassés. »

4.2. *Passif et expression du passé antérieur par la stratégie lexicale*

À notre connaissance, l'expression du passé antérieur au moyen d'une stratégie lexicale n'a pas été attestée dans travaux antérieurs portant sur les langues jóola. Toutefois, les données recueillies sur le kusaanuwaay ont permis de relever que cette stratégie présente des propriétés morphosyntaxiques remarquables.

4.2.1. *Passif et expression du passé antérieur par la stratégie lexicale en kusaanuwaay*

La dérivation passive au moyen de la stratégie lexicale, exprimant le passé antérieur, présente trois caractéristiques majeures en kusaanuwaay : (a) le lexème verbal est obligatoirement redoublé ; (b) la marque du passif est portée par chacun des termes du thème redoublé ; (c) la présence de la marque de l'effectif sur la forme verbale est obligatoire.

- (17) a. *a-maasoora-au* *na-juk-eeɯ-e* *e-kumba-ayi*
CLa-étranger-DEF CLa.S3s-voir-PASS-PONC CLe-porc-DEF
« L'étranger avait vu le porc. » (*kusaanuwaay* < *ejamaat*)
- b. *e-kumba-ayi* *e-juk-iʔ-juk-iʔ-m(i)*
CLe-porc-DEF CLe.S3s-voir-PSF-voir-PSF-EFF
« Le porc avait été vu. »
- (18) a. *bu-waŋa-abu* *bu-ri-eeɯ-e* *si-ŋaŋ-asu*
CLbu-cultivateur-DEF CLbu.S3p-manger-PASS-PONC CLsi-riz-DEF
« Les cultivateurs avaient mangé le riz. »
- b. *si-ŋaŋ-asu* *si-ri-iʔ-ri-iʔ-m(i)*
CLsi-riz-DEF CLsi.S3s-manger-PSF-manger-PSF-EFF
« Le riz avait été mangé. »

4.2.2. *Passif et expression du passé antérieur par la stratégie lexicale dans d'autres langues ejamaat*

L'investigation menée sur d'autres langues du sous-groupe ejamaat montre que l'expression du passé antérieur au moyen de la stratégie lexicale est aussi attestée dans d'autres langues ejamaat. La productivité ainsi que les propriétés morphosyntaxiques de la dérivation passive des énoncés exprimant le passé antérieur, décrites précédemment pour le kusaanuwaay sont aussi attestées dans d'autres langues du sous-groupe ejamaat, telles que le kuyuutuwaay (ex. 19) et le keerak (ex. 20).

- (19) a. Baakari na-buj-*een-e* e-kumba-ayi
 Bacary CLa.S3s-tuer-PASS-PONC CL3-porc-DEF
 « Bacary avait tué le porc. » (*kuyuutuwaay < ejamaat*)
- b. e-kumba-ayi e-buj-i?-buj-i?-m(i)
 CLe-porc-DEF CLe.S3s-tuer-PSF-tuer-PSF-EFF
 « Le porc avait été tué. »
- (20) a. a-naara-au na-jal-*een-e* e-maano-ayi
 CLa-femme-DEF CLa.S3s-récolter-PASS-PONC CLe-riz-DEF
 « La femme avait récolté le riz. » (*keerak < ejamaat*)
- b. e-maano-ayi e-jal-i?-jal-i?-m(i)
 CLe-riz-DEF CLe.S3s-récolter-PSF-récolter-PSF-EFF
 « Le riz avait été récolté. »

4.2.3. Conclusion sur le passif et l'expression du passé antérieur dans le continuum *kásuumaay-central*

Le tableau 2 résume les principales propriétés morphosyntaxiques de la dérivation passive encodant l'expression du passé dans les langues jóola du continuum *kásuumaay-central*. Autant, il faut rappeler que ce type d'expression n'est attesté que dans les langues des sous-groupes du continuum, autant il faut noter également que le sous-groupe *ejamaat* présente des particularités remarquables, comme le met en relief le tableau 2¹⁵ suivant.

Sous-groupes & langues du continuum	Continuum dialectal 'kásuumaay-central'				
	ejamaat		Gussilaay	Fóoñi	Kaasa
Propriétés morphosyntaxiques	kusaanuwaay	autres ¹⁶	banjal	fóoñi	esuulaalur
Expression morphologique du passé anté.	+	+	+	+	+
Expression lexicale du passé antérieur	+	+	-	-	-
Passif, expression morphologique du passé et redoublement du thème verbal	-	-	+	+	+
Passif, expression lexical du passé anté. et redoublement du thème verbal	+	+	-	-	-
Double marque du passif sur le verbe	+	+	-	-	-

Tableau 2: Propriétés morphosyntaxiques de la passivisation exprimant le passé antérieur dans les langues du continuum *kásuumaay-central*

¹⁵ Le signe (+) indique que les propriétés sont attestées ; le signe (-) indique qu'elles ne le sont pas.

¹⁶ Désigne les autres langues du sous-groupe *ejamaat*, illustrées dans la section, notamment le *keerak*, le *kuyuutuwaay* et le *kufokaay*.

Conclusion

En somme, les propriétés morphosyntaxiques de la voix passive canonique que discute cet article ont largement été abordées dans les principaux travaux portant sur les langues jóola. Le désir de revenir sur cette thématique a reposé essentiellement sur l'hypothèse selon laquelle, les formes verbales passives des langues ejamaat, jusque-là très peu décrites présenteraient des propriétés morphosyntaxiques distinctes. L'approche comparative qui sous-tend cette recherche, dont le kusaanuwaay est la langue de base, a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats pouvant s'apprécier sous divers angles.

Contribution à la documentation d'une langue et d'un sous-groupe de langues :

L'étude a mis en relief des propriétés inédites des formes verbales passives, aussi bien du kusaanuwaay, que d'autres langues ejamaat telles le keerak, le kuyuutuwaay et le kufokaay.

Contribution à la recherche typologique sur les langues jóola:

Les langues du groupe kásuumaay-central constituent un continuum dont les regroupements et l'agencement des sous-groupes est proposé à titre tentatif par Sambou (2014 :30). Sur la base des propriétés morphosyntaxiques ici décrites, nous pouvons dire que les langues ejamaat présentent globalement des propriétés identiques à celles des autres sous-groupes du continuum (*cf.* tableaux 1 et 2). Toutefois, dans le détail, elles présentent des propriétés qui se distinguent nettement de celles des trois autres sous-groupes du continuum (*cf.* tableau 2).

Contribution à la recherche sur les propriétés des formes verbales passives :

L'analyse des propriétés morphosyntaxiques des formes verbales du kusaanuwaay et des langues ejamaat en général, permet de relever trois propriétés morphosyntaxiques majeures jusque-là pas décrites, à notre connaissance, dans les langues jóola :

L'expression du passé antérieur par une stratégie morphologique est commune aux langues du continuum. Toutefois, l'étude a montré que la stratégie consistant à exprimer le passé antérieur par la stratégie lexicale n'est attestée que dans le sous-groupe ejamaat.

L'une des propriétés des formes verbales les mieux discutés dans les travaux portant sur les jóola est le fait que les thèmes verbaux de ces langues ont une propension à se redoubler au sein des formes verbales. Cette recherche révèle toutefois que la productivité du redoublement du thème verbal est très limitée dans les langues du sous-groupe ejamaat. Elles sont les seules du continuum dialectal kásuumaay-central dans lesquelles, le redoublement du thème verbal, des constructions passives encodant l'expression morphologique du passé antérieur, est impossible.

Dans les langues jóola, autres que celles du sous-groupe ejamaat, le morphème marqueur de la voix passive n'est porté que par le premier terme d'un thème verbal redoublé. Toutefois, cette étude révèle que dans les langues du sous-groupe ejamaat, il est bien possible que la marque du passif soit doublement marquée dans une forme verbale. C'est notamment le cas dans les dérivations passives encodant l'expression du passé antérieur par la stratégie lexicale.

En définitive, autant la recherche menée sur les propriétés des formes verbales passives du kusaanuwaay et des langues ejamaat en général (très peu inexplorées), a permis d'obtenir des résultats probants ; autant il faut reconnaître que des recherches

supplémentaires sont encore nécessaires, afin d'avoir une meilleure appréhension sur les propriétés morphosyntaxiques des langues du sous-groupe ejamaat.

Références bibliographiques

- Assine, Pascal, 2020. *Morphosyntaxe du kusaanuwaay : parler diola du Nord-Ouest de la Guinée Bissau*, Thèse de doctorat unique, UCAD, Dakar, 333 p.
- Barry, Abdoulaye, 1987. *The Joola Languages: Subgroupings and Reconstruction*, Ph.D. dissertation, University of London, School of Oriental and African Studies, 331 p.
- Bassène, Alain Christian, 2009. « Propriétés d'encodage et de comportement des constructions ditransitives en jóola banjal », in *walter de Gruyter*, pp.20.
- Bassène, Alain Christian, 2007. *Morphosyntaxe du jóola banjal : langue atlantique du Sénégal*. Vol. 32. Rüdiger Köppe Verlag. Köln, 304 p.
- Bloomfield, Leonard, 1933. *Language*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Carton, Elizabeth et Rand, Sharon, 1993. *Enquête sociolinguistique sur les langues diolas de Basse Casamance*, Dakar : Société Internationale de Linguistique, Cahiers de Recherche Linguistique, N° 2, 72 p.
- Coly, Jules Jacques Georges, 2010. *Morphosyntaxe du kuwaataay, langue atlantique du Sénégal*, Universität zu Köln, Allemagne, 296 p.
- Creissels, Denis, 2006b. *Syntaxe générale, une introduction typologique 2 : la phrase*, Paris : Hermès, 334 p.
- Dabo, Mamadou, 2012. *La Morphosyntaxe de l'edamme (langue atlantique jóola du nord-ouest de la Guinée-Bissau)*, Thèse de doctorat unique, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 304 p.
- Diagne, Mbacké, 2009. *Le bayot : langue atlantique nord, groupe bak, sous-groupe jóola*, Thèse de doctorat unique, INALCO, Paris, 314 p.
- Dixon, Robert Malcolm Ward and Alexandra Yurievna, Aikhenvald, 2000. *Changing Valency. Case study in transitivity*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Dubois et Dubois-Charlier, 1970. *Analyse distributionnelle et structurale. Langages*, n° 20, p.3.
- Greenberg, Joseph, 1963. « The Languages of Africa », In *International Journal of American Linguistics*, Vol. 29, N 1, Part 2.
- Hopkins, Bradley Lynn, 1995. *Contribution à une étude de la Syntaxe Diola-Fogny*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Journet-Diallo, Odile, 2007. « Les créances de la terre. Chroniques du pays jamaat (Jóola de Guinée-Bissau) : Avant-propos et Introduction », *Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes* (éd.) (2007). Brepols, Turnhout, pp. 9-52, *collection des sciences religieuses*, n°134. [En ligne], 04 | 2012, mis en ligne le 10 avril 2012, consulté le 22 mars 2019. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00686115>
- Sambou, Pierre, 2014. *Relations entre les rôles syntaxiques et les rôles sémantiques dans les langues jóola*, Thèse de doctorat d'Etat, Cheikh Anta Diop de Dakar, 534 p.

- Sambou, Pierre, 2012. *Morphosyntaxe du jóola karon*. Langue atlantique du Sénégal, Saarbrücken, Editions Universitaires Européennes.
- Sambou, Pierre, 2017, « Passifs non canoniques dans quelques langues atlantiques du Sénégal » in *Journal of West African Languages*, vol. 44.1, pp.22-41.
- Sambou, Pierre-Marie, 1979. *Diola kaasa ésuulaalur phonologie, morphophonologie, morphologie*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Dakar, UCAD, 201 p.
- Sapir, J., David, 1971. « West Atlantic: An Inventory of the languages, their noun class systems and consonant alternation » in Seboek, T., *current trends in linguistics*, N° 7, Den Haag: Mouton, pp. 45-112.
- Shopen, Timothy, 2007. *Language typology and syntactic description*, vol. 1, Clause structure, Cambridge: Cambridge University Press.
- Shopen, Timothy, 2007. *Language typology and syntactic description*, vol. 2, Complex constructions, Cambridge: Cambridge University Press.

Abréviations et signes

ACP	: accompli positif
Anté	: antérieur
CL	: Classe
DEF	: Défini
DEM	: Démonstratif
EFF	: Effectif
EP	: Épenthèse
p	: Pluriel
PSF	: Passif
PASS	: Passé
PONC	: Ponctuel
S	: Indice de sujet
s	: singulier
1	: première personne
2	: deuxième personne
3	: troisième personne
<	: indique l'inclusion dans une entité
+	: attesté
-	: non attesté